

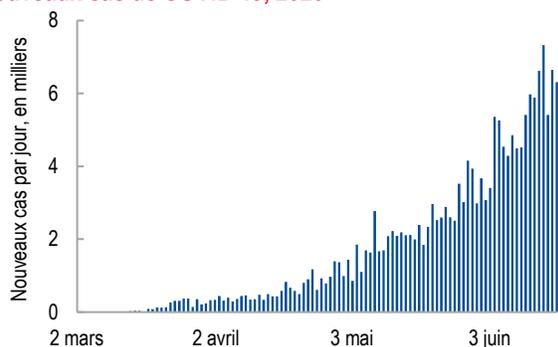
## Une réouverture prudente

Les perspectives pour 2020–21 sont nettement plus défavorables qu'attendu en avril et font l'objet d'une grande incertitude. Cela s'explique par la dégradation de l'environnement extérieur et par les mesures visant à endiguer l'épidémie de COVID-19, qui s'est accélérée ces dernières semaines dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

Selon les dernières projections, l'activité économique devrait subir cette année une contraction de quelque 3,2 %, bien plus prononcée que le repli de 1,6 % anticipé en avril. La croissance devrait se redresser à 3,4 % en 2021 si l'assouplissement progressif des restrictions qui a débuté ces dernières semaines se poursuit et, surtout, si la région échappe à la dynamique épidémique à l'œuvre ailleurs.

Parmi les groupes de pays, c'est dans les pays tributaires du tourisme et riches en ressources naturelles que la croissance devrait reculer le plus. Dans les pays pauvres en ressources naturelles, la croissance devrait pratiquement faire du surplace. Tous les pays, sauf deux, devraient enregistrer une baisse du revenu réel par habitant allant entre 0,1 % et 15 %. En moyenne, le revenu par habitant dans toute la région diminuera de 7 % par rapport aux niveaux attendus en octobre 2019 et se rapprochera des niveaux observés il y a près de dix ans.

**Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : nouveaux cas de COVID-19, 2020**



Sources : site Internet du Center for Systems Science and Engineering de l'Université Johns Hopkins ; calculs des services du FMI.

Les risques de ralentissement pourraient se concrétiser si les systèmes de santé sont débordés, sachant que de nombreux pays ont rouvert leur économie avant que le pic des contaminations ne soit atteint. Toutefois, en cas de détente des conditions financières mondiales et de rebond des cours du pétrole et d'autres produits de base, la contraction prévue pourrait être moins marquée.

Les politiques régionales devraient rester axées sur la préservation du système de santé publique, sur l'aide aux particuliers et aux entreprises les plus durement touchés par la crise et sur le soutien de la reprise.

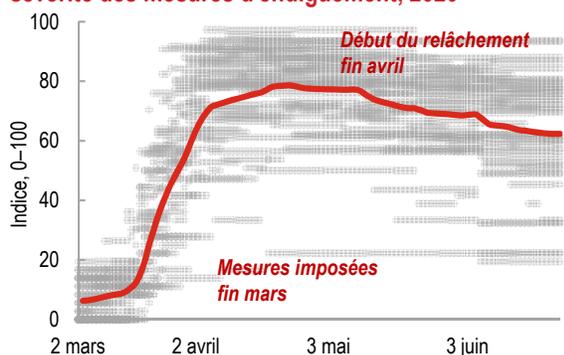
## ÉVOLUTION RÉCENTE

### Certains pays ont commencé à assouplir les mesures d'endiguement malgré la multiplication des nouveaux cas

Peu après le 100<sup>e</sup> cas recensé dans la région le 15 mars, les autorités de nombreux pays ont pris des mesures d'endiguement rigoureuses en amont afin de contenir l'épidémie. En dépit de ces mesures audacieuses, le nombre de cas s'est élevé à un quart de million, dont plus de 60 % ont été détectés en Afrique du Sud, au Ghana et au Nigéria. Environ 4 000 à 5 000 nouveaux cas sont enregistrés chaque jour, ce qui équivaut à un doublement de ce nombre toutes les 2 à 3 semaines. Avec près de 130 cas par million d'habitants, la propagation du virus est pour le moment moindre en Afrique subsaharienne qu'en Amérique latine et en Europe, mais plus importante qu'en Asie.

De nombreux pays, par exemple l'Afrique du Sud, le Cameroun, Maurice, le Niger et le Rwanda, ont peu à peu assoupli les mesures de restriction depuis fin avril. Toutefois, certains ont assoupli les mesures d'atténuation par nécessité économique (dont des dispositifs de protection limités) avant que le pic de la courbe des contaminations ne soit atteint. En outre, les capacités de dépistage insuffisantes laissent penser que de nombreux cas actifs restent peut-être non détectés et que la véritable ampleur de l'épidémie pourrait être sous-évaluée (graphiques 1.1 et 1.2).

La *Mise à jour de juin 2020 des Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* a été préparée par une équipe dirigée par Michael Gorbanyov, sous l'autorité de Catriona Purfield, Papa N'Diaye et Aqib Aslam. L'équipe était composée de Reda Cherif, Seung Mo Choi, Cleary Haines et Andrew John Tiffin.

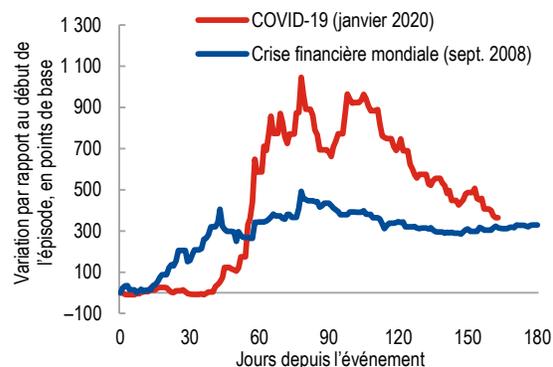
**Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : sévérité des mesures d'endiguement, 2020**

Sources : Oxford COVID-19 Government Response Tracker ; calculs des services du FMI.

### Les mesures d'endiguement ont pesé sur l'activité économique et le bien-être ...

Les indicateurs à haute fréquence mettent en évidence une forte contraction de la consommation et de la production jusqu'à fin mai. En Afrique du Sud, les ventes de véhicules neufs en avril ont représenté seulement 2 % de celles du même mois l'an dernier. Elles ont cependant augmenté en mai pour atteindre un tiers du niveau de l'année précédente. Au premier trimestre de 2020, la confiance des consommateurs en Afrique du Sud et au Nigéria a chuté à son plus bas niveau en deux ans, alors que les effets de choc de la COVID-19 n'avaient pas encore été totalement pris en compte. Les mesures de confinement, le recul de la demande intérieure et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont pénalisé l'activité manufacturière. La faiblesse de l'activité s'est aussi traduite par une diminution des émissions de carbone, avec des baisses sensibles des rejets de dioxyde d'azote ( $\text{NO}_2$ ), gaz toxique produit par les véhicules propulsés par des combustibles fossiles, et d'autres activités industrielles en avril.

En raison des mesures d'endiguement, davantage de personnes sont restées confinées à leur domicile et ont réduit leurs déplacements quotidiens vers des zones de services et de loisirs, y compris relevant de l'économie informelle. Les données de Google Mobility Trends, qui suit l'historique des déplacements des utilisateurs de téléphone mobile, ont confirmé un repli prononcé de l'activité en avril dans de nombreux pays, dans la distribution et la restauration (30 %), le tourisme et le transport (50 %) et les lieux de travail (30 %). L'impact des mesures d'endiguement sur la mobilité est toutefois moins prononcé que dans les pays avancés.

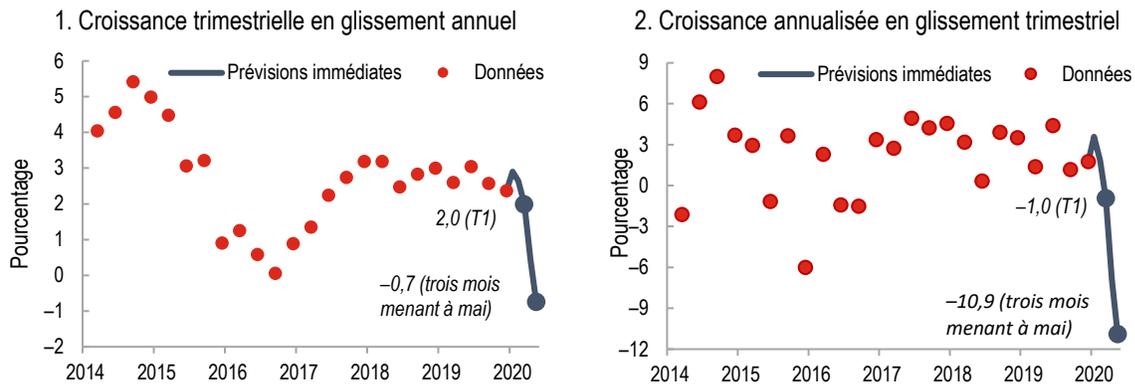
**Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : écarts de rendement de l'indice des obligations des marchés émergents**

Sources : Bloomberg Financial LP ; calculs des services du FMI.

### ... parallèlement à une dégradation de l'environnement extérieur ...

La croissance mondiale pour 2020 a été revue à la baisse de quelque 1,9 point de pourcentage, avec une contraction prévue de 4,9 %. Selon les projections, elle devrait rebondir en 2021 pour s'établir à 5,4 %. Le commerce mondial a reculé de 3½ % au premier trimestre de 2020. Le prix du pétrole a diminué rapidement. Les cours de certains contrats à terme sont brièvement devenus négatifs en avril, mais se sont redressés depuis, sachant qu'un accord de réduction de la production a été conclu entre les pays de l'OPEP+. Les cours des métaux de base et d'autres matières premières se sont eux aussi inscrits en baisse. Les déplacements internationaux se sont effondrés et les flux touristiques se sont interrompus.

Le durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale a donné lieu à des sorties de capitaux des pays émergents et des pays préémergents, d'où un net élargissement des écarts de rendement et l'exclusion temporaire d'emprunteurs en deçà de la catégorie investissement des marchés financiers internationaux. Avant la crise, le Gabon et le Ghana ont levé quelque 4 milliards de dollars grâce à l'émission d'euro-obligations en janvier et février. Par la suite, les écarts de rendement se sont toutefois élargis de plus de 1 000 points de base en moyenne, soit deux fois plus qu'au plus fort de la crise financière mondiale en 2007–09 (graphique 1.3). Cet élargissement est allé de pair avec des sorties massives de capitaux pour un montant de près de 5 milliards de dollars entre février et mai. Les sorties de capitaux ont représenté environ ½ % du PIB en moyenne. Exprimées en pourcentage du PIB, c'est en Afrique du Sud (1¼ %),

**Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : prévisions immédiates de croissance du PIB réel**

Sources : Haver Analytics ; bases de données internes du FMI ; calculs des services du FMI.

Note : Les prévisions immédiates sont basées sur l'apprentissage automatique et utilisent des modèles statistiques non linéaires historiques. La croissance de l'Afrique subsaharienne est calculée de manière approchée à partir de 11 pays : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Lesotho, Namibie, Nigéria et Tanzanie. Ces pays représentent environ ¼ du PIB de la région (à parité de pouvoir d'achat).

au Ghana (½ %) et en Côte d'Ivoire (¾ %) qu'elles ont été les plus importantes. Les autorités régionales ont ainsi été contraintes de se tourner davantage vers des financements officiels et intérieurs plus coûteux. Malgré des entrées de capitaux en juin et un resserrement des écarts de rendement au cours des derniers mois, les conditions financières restent difficiles.

En outre, les envois de fonds devraient chuter de quelque 20 %. Cette baisse pourrait avoir un impact considérable sur la région, dans la mesure où ces envois ont dépassé l'investissement direct étranger et l'aide officielle au développement ces dernières années pour devenir la principale source de revenus étrangers dans la région, à hauteur de 47 milliards de dollars en 2019.

### ... comme le confirment les prévisions immédiates

Compte tenu de ces facteurs, la « prévision immédiate » pour le PIB de la région, qui s'appuie sur des indicateurs à haute fréquence pour les plus grands pays, fait état d'un repli brutal de la croissance en glissement annuel, de 0,7 % au cours des trois mois clos en mai. En glissement trimestriel, d'après les estimations, la contraction est de 10,9 % (en rythme annualisé) durant les trois mois clos en mai, soit le plus mauvais résultat jamais enregistré (graphique 1.4).

### Face à la crise, les pays ont assoupli leur politique macroéconomique

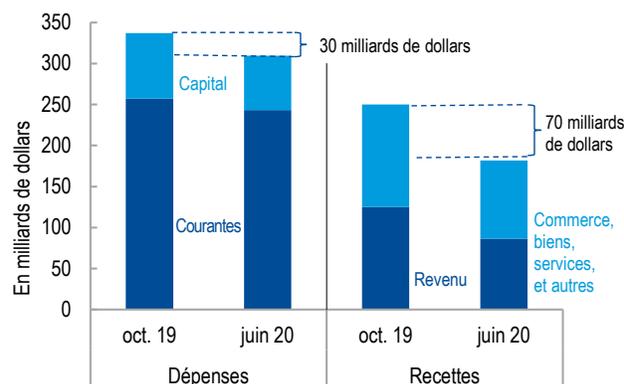
Face à cette crise sanitaire, les autorités de la plupart des pays ont affecté davantage de ressources aux

mesures sanitaires et d'endiguement du virus et sont venues en aide aux ménages vulnérables avec une série de dispositions. Malgré la diminution des recettes intérieures, les trains de mesures budgétaires annoncés ont représenté 3 % du PIB en moyenne, dont près de ¾ % du PIB était lié à des hausses des dépenses de santé. De nombreux pays ont une capacité limitée à atténuer les effets de la crise par une augmentation des dépenses et à soutenir leur économie en raison de la dégradation des conditions financières et du rétrécissement de l'espace budgétaire. Par conséquent, bon nombre de ces augmentations se font en partie au détriment des dépenses courantes et en capital dans d'autres domaines. L'Union économique et monétaire ouest-africaine a néanmoins dégagé un espace supplémentaire en suspendant temporairement le respect des critères de convergence afin de conférer à ses pays membres une plus grande souplesse pour riposter à la crise.

Selon les projections, les recettes devraient diminuer de 2,6 % du PIB en moyenne par rapport à 2019, les pays exportateurs de pétrole et ceux tributaires du tourisme étant particulièrement touchés. En valeur nominale, les recettes budgétaires chuteront d'environ 70 milliards de dollars en 2020 par rapport aux projections d'avant la crise datant d'octobre 2019.

Si les dépenses budgétaires globales doivent augmenter en moyenne de 0,9 % du PIB en 2020, elles devraient baisser en valeur nominale de quelque 30 milliards de dollars par rapport aux projections d'octobre 2019 (graphique 1.5).

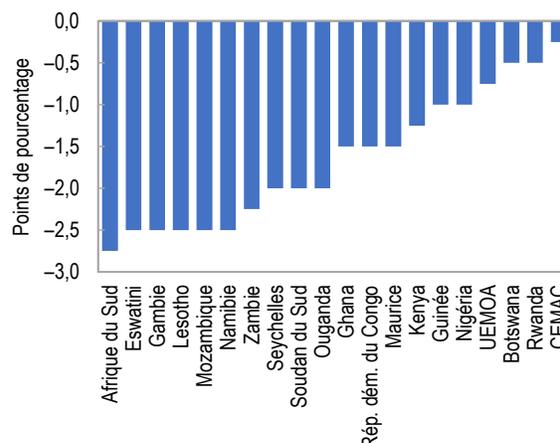
En conséquence, les déficits budgétaires devraient, selon les projections, s'accroître pour atteindre en

**Graphique 1.5. Dépenses et recettes budgétaires, 2020**

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

moyenne 7,6 % du PIB en 2020, soit un quasi-doublement par rapport à leur moyenne d'environ 4,4 % du PIB en 2019. Dans les pays exportateurs de pétrole, le déficit moyen devrait augmenter de quelque 2,8 points de pourcentage, pour s'établir à 6,2 % du PIB en 2020. Dans les pays importateurs de pétrole, il devrait se creuser de 3,3 points de pourcentage, à 8,3 % du PIB. Le déficit moyen devrait être ramené à 5,8 % du PIB en 2021 pour l'Afrique subsaharienne, dans l'hypothèse d'une reprise de la croissance et d'une réduction des mesures de lutte contre la crise comme prévu.

Les niveaux d'endettement étaient déjà élevés avant la crise de la COVID-19. Parmi les 35 pays de la région essentiellement à faible revenu pour lesquels des classements par notation sont établis par le FMI, neuf étaient considérés comme présentant un risque élevé de surendettement et sept se trouvaient déjà dans une situation de surendettement. En moyenne, les niveaux de la dette publique dans la région devaient progressivement diminuer avant la pandémie. Or une augmentation sensible et généralisée des niveaux d'endettement est à présent certaine. Les déficits budgétaires plus élevés, les dépréciations des taux de change et la trajectoire de croissance du PIB plus faible devraient se traduire par une hausse du ratio dette/PIB de 7,3 points de pourcentage en moyenne en 2020, à 64,8 % du PIB (moyenne simple). Cela fragilisera encore davantage les indicateurs de viabilité de la dette. Si les ratios d'endettement doivent se stabiliser en 2022 à mesure que les pays se remettent de la crise, ces projections font l'objet d'une grande incertitude quant aux perspectives économiques et à la capacité des pays à renouer avec les niveaux antérieurs de recettes fiscales. Certains pays risquent

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : évolution des taux directeurs depuis fin 2019**

Sources : Haver Analytics ; FMI, International Financial Statistics.  
Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

aussi d'avoir accumulé des arriérés et des passifs conditionnels, dont une partie migrerait vers le bilan de l'administration centrale et alourdirait la dette. Un petit nombre de pays pourrait voir leur dette devenir non viable sous l'effet du choc de la COVID-19.

Les politiques monétaires et prudentielles ont été assouplies en vue de soutenir les économies et les systèmes financiers. Dans les pays disposant d'une marge d'action, les autorités monétaires ont procédé à des baisses significatives des taux directeurs, le cumul depuis fin 2019 atteignant pas moins de 275 points de base (pb) en Afrique du Sud, 250 pb en Namibie, 200 pb en Ouganda et 150 pb au Ghana (graphique 1.6). Elles ont aussi mis en place des mécanismes pour injecter des liquidités dans le système bancaire oscillant entre 0,5 % du PIB en Angola, 2,4 % du PIB au Nigéria et 3 % du PIB en Zambie. Dans quelques pays, les autorités ont assoupli les mesures de restriction et autorisé un ajustement des taux de change afin d'amortir les chocs sur les termes de l'échange et les chocs financiers (en Angola, en Éthiopie et au Nigéria par exemple). Parallèlement, les autorités bancaires ont provisoirement assoupli les normes prudentielles (par exemple au Botswana, à Cabo Verde, en Guinée et à Sao Tomé-et-Principe) et profité de la souplesse offerte par les cadres réglementaires, y compris pour les opérations de restructuration de prêts (en Ouganda et en Tanzanie notamment). Certains pays (dont le Ghana) ont aussi opté pour un financement monétaire des déficits budgétaires.

## Malgré des obstacles, les pays ont opté pour des solutions locales et innovantes afin que le plus grand nombre possible de leurs habitants bénéficie de transferts

Une aide sociale est prodiguée aux ménages vulnérables sous la forme de transferts monétaires ou en nature afin de compenser les pertes de revenu et d'empêcher l'érosion du capital humain. Cela passe par des programmes tels que l'Urban Productive Safety Net Project en Éthiopie ou le COVID-19 Household Food Support Program au Libéria. Les pays s'appuient sur les réseaux existants d'organisations ou d'administrations locales pour identifier les ménages et leur venir en aide, comme l'umudugudu au Rwanda ou le fokontany à Madagascar. Le Togo utilise ses listes électorales, qui comportent une base de données centralisée contenant les numéros d'identification attribués et des informations sur la citoyenneté, le lieu de résidence et l'emploi. Pour les pays où les comptes bancaires sont très nombreux (Maurice, Namibie), ces derniers servent de principal mode de transmission. Certains pays projettent d'effectuer des paiements à l'aide des services d'argent mobile, solution qui est plus économique et respectueuse des règles de distanciation physique (Bénin, Côte d'Ivoire, Madagascar, Namibie, Togo, Zimbabwe). L'Afrique du Sud a provisoirement augmenté les aides sociales existantes pendant six mois, développé la distribution de colis alimentaires et créé une nouvelle allocation de six mois pour les travailleurs au chômage et en détresse sociale. La moitié des pays de la région font appel à plusieurs dispositifs. À titre d'exemple, Madagascar prévoit des aides en nature, des transferts monétaires, des magasins subventionnés proposant des produits de base et une aide au paiement des factures d'eau et d'électricité.

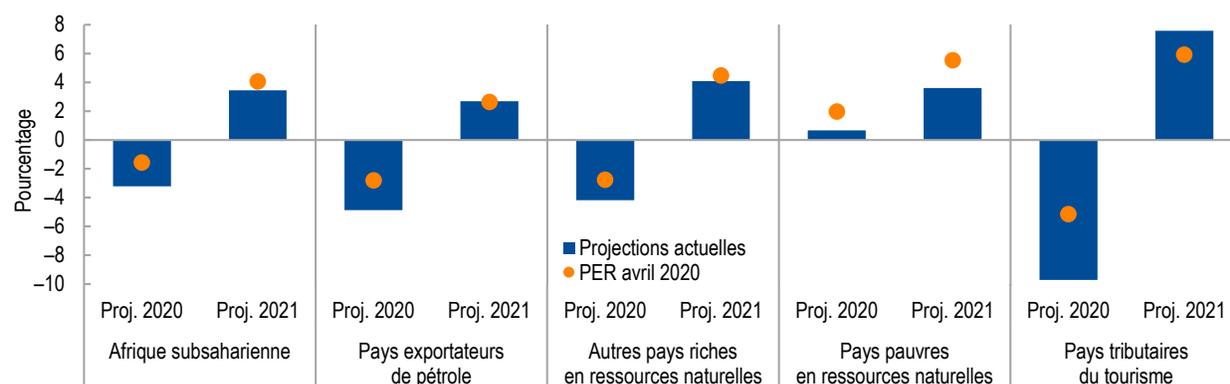
## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

### Afrique subsaharienne : une récession plus profonde en 2020, suivie d'une reprise progressive en 2021

**Croissance en 2020.** Selon les projections, l'économie régionale devrait subir une contraction de 3,2 % en 2020, soit de 1,6 point de pourcentage de plus que prévu en avril (tableau SA.1). Par rapport aux projections d'avril 2020, la croissance a fait l'objet d'une révision à la baisse pour 37 pays sur 45. En valeur nominale, le PIB de la région en 2020 sera inférieur de 243 milliards de dollars à la projection d'octobre 2019. Les plus fortes révisions concernent des pays tributaires du tourisme comme les Comores et Maurice (près de 5 points de pourcentage en moyenne). La croissance des pays exportateurs de pétrole a été revue à la baisse, de 2 points de pourcentage en moyenne, et celle des pays exportateurs d'autres produits de base de 1½ point de pourcentage. Pour les économies plus diversifiées (telles que la Côte d'Ivoire, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal), la croissance a été révisée à la baisse, de quelque 1½ point de pourcentage, mais elle devrait tout de même rester positive en 2020 (graphique 1.7).

**Croissance en 2021.** D'après les projections, la croissance en Afrique subsaharienne ne devrait se redresser que progressivement dans l'hypothèse d'un ralentissement de la pandémie et d'une poursuite de l'assouplissement des mesures de confinement au second semestre de 2020. La projection de croissance régionale s'établit à 3,4 % en 2021, soit 0,6 point de pourcentage de moins que prévu en avril 2020. La reprise attendue pour 2021 est plus timide que le taux

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2020–21



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : PER = *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

de croissance mondiale anticipé puisque les trains de mesures prises par les pays d'Afrique subsaharienne en vue de favoriser la reprise sont nettement moins ambitieux que ceux mis en œuvre dans les pays avancés et dans de nombreux pays émergents. Dans les principaux pays de la région (Afrique du Sud, Angola, Nigéria), le PIB réel devrait renouer avec les niveaux d'avant la crise seulement en 2023 ou en 2024.

Perspectives des plus grands pays :

- En *Afrique du Sud*, l'activité devrait se replier de 8,0 % en 2020 (soit de 2,2 points de pourcentage de plus que prévu dans l'édition d'avril 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER)). En effet, la cinquième phase du confinement (la plus stricte) a été prolongée jusqu'à fin avril, puis assouplie progressivement en mai et en juin, tandis que les mesures gouvernementales ont soutenu l'économie. Le pays devrait voir son PIB rebondir de 3,5 % en 2021 sous l'effet d'une amélioration de l'activité et de la confiance des entreprises, les autorités parvenant à appliquer des mesures destinées à stimuler la croissance et à stabiliser la dette publique.
- Au *Nigéria*, la contraction de l'économie devrait s'accroître pour atteindre 5,4 % en 2020 (soit une contraction de 2,0 points de pourcentage de plus que prévu dans l'édition d'avril 2020 des PER). Le pays a été durement touché par l'effondrement des cours pétroliers, la baisse des quotas de production de pétrole et le repli de l'activité. La croissance devrait se redresser et s'établir à 2,6 % en 2021 à la faveur d'une remontée des cours de l'or noir et d'une hausse de la production.
- En *Angola*, l'activité devrait continuer à reculer pour la cinquième année consécutive, le PIB devant diminuer de 4,0 % en 2020 (soit de 2,6 points de pourcentage de plus qu'anticipé dans l'édition d'avril 2020 des PER), sous l'effet de la baisse de la production et des cours du pétrole, du durcissement des conditions de crédit et du repli de l'activité commerciale intérieure. Le redressement des cours du pétrole et le renforcement des mesures de soutien des pouvoirs publics contribuent à redynamiser la croissance économique, qui devrait atteindre 3,2 % en 2021.

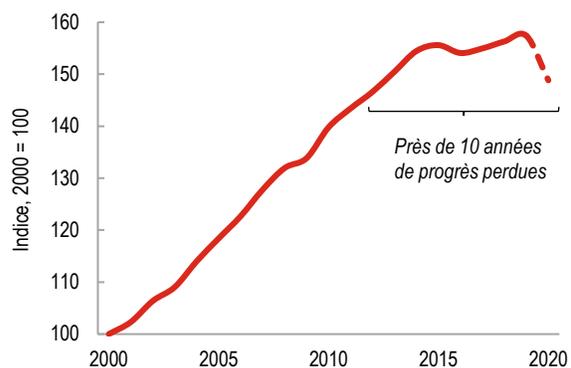
- En *Éthiopie*, la projection de croissance s'élève à 1,9 % pour l'exercice 2020, soit 1,3 point de pourcentage de moins que prévu dans l'édition d'avril 2020 des PER. La croissance devrait ensuite s'enliser totalement au cours de l'exercice 2021, les effets négatifs des mesures de confinement étant plus prononcés qu'anticipé.

### Les conséquences de la crise devraient effacer près de dix années de progrès en matière de développement

Selon les projections, le PIB réel par habitant dans la région devrait diminuer de 5,4 % en 2020, avant de progresser de 1,1 % en 2021. Cela ramènera le PIB par habitant 7 points de pourcentage au-dessous du niveau prévu avant l'épidémie de COVID-19, en octobre 2019, et pratiquement à son niveau de 2010 (graphique 1.8).

**Pauvreté et inégalités.** La COVID-19 risque d'être à l'origine de la première augmentation de la pauvreté mondiale depuis 1998, année de l'éclatement de la crise asiatique. D'après les estimations de la Banque mondiale, en Afrique subsaharienne, la pandémie pourrait faire basculer quelque 26 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, et jusqu'à 39 millions si les risques de ralentissement de la croissance se concrétisaient. Dans le même temps, les inégalités de revenu devraient se creuser puisque les mesures de confinement ont pénalisé de manière disproportionnée les travailleurs du secteur non structuré et les petites et moyennes entreprises des secteurs des services. À titre d'exemple, pratiquement tous les ménages interrogés au Kenya ont indiqué que leurs revenus avaient baissé et environ la moitié ont précisé qu'ils « cuisinent moins souvent » et « ont modifié leur alimentation ».

Graphique 1.8. PIB réel par habitant, 2000–20



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

En Ouganda, environ la moitié des ménages ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas conserver leur mode de vie même pour une journée de confinement, ce qui s'explique par la proportion importante d'individus occupant un emploi informel et ayant tout juste de quoi subsister.

### Les risques pesant sur les perspectives

Une grande incertitude entoure les perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne. L'assouplissement des mesures d'endiguement du virus pourrait entraîner une accélération encore plus forte des contaminations, qui aurait des effets potentiellement catastrophiques sur les systèmes de santé et sur la population. Même si les pays d'Afrique subsaharienne échappent à de nouveaux confinements, le ralentissement de la croissance mondiale pourrait pénaliser l'activité à travers les liens commerciaux et financiers, et les perturbations des marchés financiers pourraient accentuer les difficultés. Un essoufflement durable du tourisme international pourrait en outre peser sur la reprise économique des pays tributaires des services.

Toutefois, grâce à sa population plus jeune et plus éparpillée, la région pourrait résister à la tempête de la COVID-19, avec à la clé moins de décès que dans d'autres régions du globe. Par ailleurs, les vastes mesures de relance adoptées par les pays avancés pourraient réduire les primes de risque sur les marchés, resserrer les écarts de rendement des obligations souveraines et rétablir les flux financiers vers les pays en développement plus vite que prévu actuellement. Cela étant, un décalage entre la situation financière et les paramètres fondamentaux sous-jacents accroît le risque d'un brusque resserrement, qui aurait des répercussions négatives sur les bilans et sur la croissance dans les pays préémergents.

La pandémie de COVID-19 vient s'ajouter aux problèmes de sécurité et d'environnement existants, ce qui pourrait accentuer l'insécurité alimentaire dans certains pays et amplifier les inégalités. Même si les mesures de confinement ne sont pas aussi strictes que prévu, la pandémie pourrait empêcher les ouvriers agricoles de travailler dans les champs, exposer au risque de faim les familles vivant dans les villes tributaires des services informels et nuire aux résultats scolaires, sachant que les élèves privés d'accès à des outils d'apprentissage en ligne manquent de précieuses occasions d'apprendre. La désorganisation

du commerce régional et mondial pourrait entraver les importations de denrées alimentaires ou de moyens de production indispensables comme les semences et les engrais. Ces risques sont aggravés par l'infestation acridienne de grande ampleur qui touche l'Afrique de l'Est (Éthiopie, Kenya, Ouganda et Soudan du Sud), par les épisodes de sécheresse locale et par les problèmes sécuritaires dans la région du Sahel.

## PRIORITÉS POUR L'AVENIR

### Les pays en développement à faible revenu (PDFR) d'Afrique subsaharienne doivent faire des choix plus difficiles que les pays plus riches.

S'agissant de l'ampleur des aides qu'ils peuvent se permettre et du rythme auquel ils peuvent rouvrir leur économie, les PDFR se heurtent aux difficultés suivantes :

- **Asymétrie.** Si les mesures nationales d'endiguement étaient nécessaires pour limiter les contaminations et sauver des vies, elles ont induit des coûts excessivement élevés pour les franges les plus pauvres de la population, dont les moyens de subsistance ont été bouleversés, d'où une augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
- **Moyens budgétaires.** Les PDFR disposent d'un espace budgétaire nettement moindre que les pays avancés et les grands pays émergents pour financer une mise à l'arrêt prolongée et soutenir leur économie. Au début de cette crise, ils affichaient des niveaux d'endettement plus élevés qu'il y a dix ans. Cela a freiné leur riposte à la crise, car ils ne peuvent se permettre que des trains de mesures beaucoup plus modestes que les autres pays émergents ou les pays avancés.
- **Asynchronisme.** La date de réouverture par rapport aux autres pays, de la région ou du monde, est importante pour les PDFR. Une réouverture avant que la crise sanitaire ne soit réglée fait planer le risque d'un isolement de la région en raison des actuelles restrictions aux déplacements et aux échanges, par exemple sous la forme d'interdictions de voyager et d'obstacles non tarifaires. Cela signifie que les effets positifs de la réouverture ne se concrétiseront que partiellement du fait de la persistance des chocs sur la demande extérieure.

**La convergence de ces facteurs freinera la riposte des pouvoirs publics, mais la priorité reste de préserver les vies et la santé.** Dans les zones où les taux de contamination continuent d'augmenter, il faudrait maintenir les dépenses de santé, y compris d'équipements de protection individuelle, afin que les systèmes de santé publique ne soient pas débordés.

**Alors qu'une reprise économique s'amorce, les pays devraient passer d'une aide budgétaire globale à des mesures moins coûteuses et plus ciblées.** Celles-ci devraient viser les ménages les plus pauvres et les secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire. Le poids de l'économie informelle constitue déjà un obstacle majeur à l'octroi d'une aide globale des pouvoirs publics au reste de l'économie. Il deviendra de plus en plus difficile de pouvoir le faire si les conditions de financement se dégradent encore plus et si davantage de ressources doivent être redéployées vers la santé publique. Les pays qui peuvent se le permettre, à savoir ceux qui sont dotés d'un plus grand espace budgétaire, pourraient soutenir certaines activités, par exemple des secteurs ayant d'importantes retombées positives sur le reste de l'économie, ce qui pourrait alimenter une reprise naissante tout en contribuant à limiter l'accumulation de dettes.

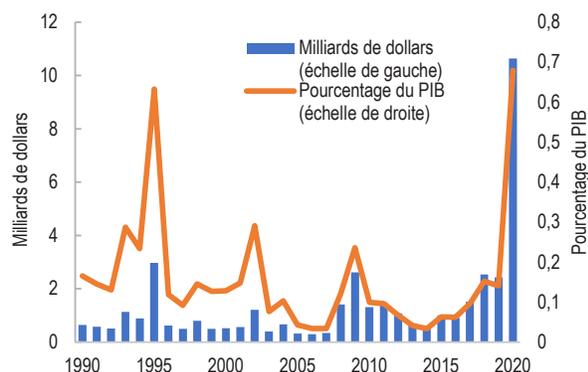
**La politique monétaire devrait rester accommodante dans les pays où les tensions inflationnistes sont faibles.** Lorsque cela est possible, les autorités monétaires devraient continuer à fournir des liquidités aux établissements bancaires et financiers et garantir un traitement en temps voulu de l'ensemble des transactions de paiement et règlements, retraits de dépôts et transferts de fonds. Les banques devraient être autorisées à utiliser les volants de fonds propres et la souplesse offerte par les cadres macroprudentiels pour faire face aux chocs liés à la COVID-19 et restructurer leurs portefeuilles de prêts. Pour les pays dotés de régimes de change flottants, la flexibilité des taux de change peut contribuer à amortir les chocs exogènes, tandis qu'une ponction sur les réserves visant à lisser un ajustement désordonné peut atténuer les éventuelles conséquences financières des asymétries de devises.

**Une fois que la crise s'estompera, les pays devraient placer la situation de leurs finances publiques sur une trajectoire compatible avec la viabilité de la dette et reprendre les réformes structurelles.** Cependant, au moment de supprimer les mesures budgétaires d'urgence, il faudra veiller

à ce que leur disparition ne mette pas en péril le redressement de l'activité et des recettes. Dès que la crise sanitaire se sera calmée, les pouvoirs publics devront procéder à une nouvelle série d'arbitrages compte tenu de la dégradation des recettes intérieures et de l'incertitude globale entourant les perspectives mondiales, facteurs qui risquent de peser sur la demande extérieure et de continuer à bloquer l'afflux de recettes d'exportation et d'investissements cruciaux. Par conséquent, à terme, les mesures visant à accroître les recettes et à rationaliser les dépenses (dont les aides) permettront de créer un espace pour des investissements publics dans l'éducation et les infrastructures indispensables, y compris le développement du numérique, qui pourront favoriser une croissance verte, durable et riche en emplois. En outre, les autorités devraient se recentrer sur un programme de réformes stratégiques propice à une croissance plus soutenue, durable et inclusive.

## AIDE INTERNATIONALE

Les institutions financières internationales ont apporté une aide indispensable à l'Afrique subsaharienne. Le 25 mars, la Banque mondiale et le FMI ont demandé aux pays du G-20 d'alléger la dette des pays les plus pauvres. Le 26 mars, le FMI a modifié le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) afin d'accorder un allègement immédiat du service de la dette à ses pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables touchés par la pandémie de COVID-19. Au 16 juin, le FMI avait approuvé un allègement du service de la dette de 28 pays, dont 21 se situent en Afrique subsaharienne, pour une phase initiale de six mois (s'achevant le 13 octobre) qui pourra être prolongée jusqu'à deux ans, à condition que le fonds fiduciaire ARC soit doté de ressources suffisantes. Le 15 avril, le G-20 a annoncé l'initiative de suspension du service de la dette, qui permet aux pays les plus pauvres du monde (en Afrique pour la plupart) d'obtenir la suspension du paiement d'un montant maximum de 14 milliards de dollars au titre du service de la dette exigible durant la période de huit mois entre mai et décembre 2020. Les pays confrontés à des problèmes de viabilité de leur dette devraient entamer des négociations en amont avec les créanciers officiels et ceux du secteur privé sur la restructuration du paiement du service de leur dette. Les pays d'Afrique subsaharienne devraient aussi étudier toutes les possibilités d'aide internationale existantes.

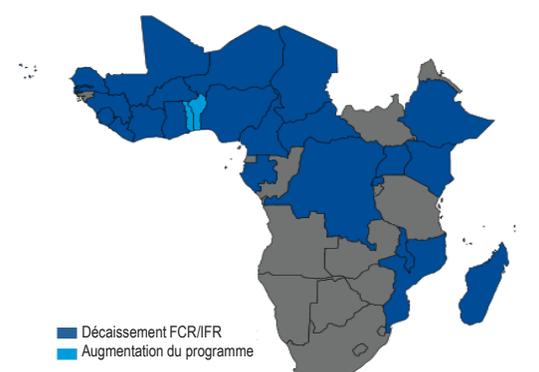
**Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : décaissements du FMI, 1990–2020**

Source : données financières du FMI.

Note : Les données de 2020 sont les données au 24 juin 2020.

Le FMI a aussi doublé l'accès à ses mécanismes de crédit d'urgence. Les plafonds d'accès à la facilité de crédit rapide et à l'instrument de financement rapide ont été doublés temporairement, de 50 % à 100 % de la quote-part du pays par an, ce qui permettra au FMI de répondre à la demande mondiale de financement attendue de quelque 100 milliards de dollars. À la mi-juin, 29 pays d'Afrique subsaharienne avaient reçu des décaissements du FMI pour un total d'environ 10,1 milliards de dollars au titre de ces mécanismes d'urgence ou par une augmentation de l'accès conformément aux modalités des programmes existants (graphiques 1.9 et 1.10)<sup>1</sup>.

Malgré cela, un renforcement de l'aide internationale s'impose de toute urgence afin que l'Afrique subsaharienne surmonte la crise et renoue avec une croissance durable. Les besoins de financement des pays de toute l'Afrique s'élèvent encore à plus de

**Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : assistance du FMI en lien avec la COVID-19**

Source : services du FMI.

Note : FCR = facilité de crédit rapide ; IFR = instrument de financement rapide.

110 milliards de dollars pour la seule année 2020, dont 44 milliards de dollars restent à financer.

La coopération internationale et régionale pourra faciliter un assouplissement coordonné des restrictions aux déplacements. Le respect de normes sanitaires et de méthodes de dépistage et de traçage du virus uniformes devrait rendre possible la reprise du tourisme et des voyages internationaux. Il faudra veiller à ce que les restrictions aux échanges soient supprimées pour les fournitures médicales essentielles, à ce que les informations sur la pandémie soient partagées et à ce que le soutien technique aux pays ayant des moyens sanitaires restreints soit renforcé, y compris via l'Organisation mondiale de la santé. Lorsqu'un vaccin, un médicament ou un traitement sera finalement mis au point pour la COVID-19, il devrait être accessible aux pays pauvres en tant que bien public international, comme s'y est engagée la Chine.

<sup>1</sup><https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker#AFR>

**Tableau AS1. Croissance du PIB réel et PIB réel par habitant**  
(Pourcentage)

	Croissance du PIB réel					Croissance du PIB réel par habitant						
			Projections		Différence par rapport aux projections d'avril 2020				Différence par rapport aux projections d'avril 2020			
	2018	2019	2020	2021	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2020	2021
Afrique du Sud	0,8	0,2	-8,0	3,5	-2,2	-0,5	-0,7	-1,3	-9,4	1,9	-2,2	-0,5
Angola	-1,2	-0,9	-4,0	3,2	-2,6	0,5	-4,2	-3,8	-6,8	0,2	-2,6	0,5
Bénin	6,7	6,9	2,2	6,0	-2,3	0,1	3,8	3,9	-0,6	3,1	-2,2	0,1
Botswana	4,5	3,0	-9,6	8,6	-4,2	1,9	2,6	1,1	-11,2	6,7	-4,1	1,8
Burkina Faso	6,8	5,7	0,9	4,7	-1,1	-1,1	3,8	2,7	-1,9	1,7	-1,1	-1,1
Burundi	1,6	1,8	-5,5	4,2	0,0	0,0	-1,3	-1,2	-8,3	1,2	0,0	0,0
Cabo Verde	4,5	5,7	-5,5	5,0	-1,5	-0,5	5,0	4,4	-6,7	3,8	-1,5	-0,5
Cameroun	4,1	3,7	-3,5	3,3	-2,3	-0,7	1,5	1,2	-5,9	0,8	-2,3	-0,7
Comores	3,6	1,9	-6,0	2,7	-4,9	-0,4	0,9	-0,8	-8,5	0,0	-4,8	-0,4
Congo, Rép. du	-6,4	-0,6	-8,6	-1,1	-6,3	-4,5	-8,7	-3,0	-10,8	-3,5	-6,2	-4,4
Congo, Rép. dém. du	5,8	4,4	-2,2	3,5	0,0	0,0	2,7	1,3	-5,1	0,5	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	6,8	6,9	1,8	6,2	-0,9	-2,5	4,1	4,2	-0,8	3,5	-0,9	-2,4
Érythrée	13,0	3,8	-0,6	5,7	-0,7	-0,1	11,7	2,5	-2,0	4,1	-0,4	0,1
Eswatini	2,4	1,1	-3,5	1,4	-2,5	-0,4	1,3	0,2	-4,5	0,3	-2,5	-0,4
Éthiopie <sup>1</sup>	7,7	9,0	1,9	0,0	-1,3	-4,4	6,0	6,2	0,3	-1,6	-1,3	-4,3
Gabon	1,0	3,8	-0,9	2,1	0,3	-1,4	-0,4	2,4	-2,2	0,8	0,3	-1,4
Gambie	7,0	6,2	-1,5	7,0	-4,0	0,5	3,9	3,1	-4,4	3,9	-3,9	0,5
Ghana	6,3	6,1	1,5	5,9	0,0	0,0	4,1	4,0	-0,5	4,2	0,0	0,0
Guinée	6,2	5,6	1,4	6,6	-1,5	-1,0	3,6	3,1	-1,0	4,0	-1,4	-0,9
Guinée Bissau	3,4	4,5	-1,9	4,0	-0,4	1,0	1,1	2,3	-4,0	1,8	-0,4	1,0
Guinée équatoriale	-5,8	-6,1	-8,1	2,5	-2,7	0,3	-9,1	-9,3	-11,2	-0,7	-2,6	0,3
Kenya	6,3	5,4	-0,3	4,0	-1,3	-2,1	3,8	2,9	-2,5	1,7	-0,8	-1,6
Lesotho	0,4	0,9	-4,5	3,5	0,7	-1,6	-0,3	0,3	-5,2	2,3	0,7	-1,6
Libéria	1,2	-2,5	-2,5	4,0	0,0	0,0	-1,3	-4,9	-4,9	1,5	0,0	0,0
Madagascar	4,6	4,8	-1,0	4,2	-1,4	-0,8	1,9	2,1	-3,5	1,6	-1,4	-0,8
Malawi	3,2	4,5	1,0	2,5	0,0	0,0	0,3	1,6	-1,8	-0,4	0,0	0,0
Mali	5,2	5,1	0,0	5,5	-1,5	1,4	2,1	2,0	-2,9	2,4	-1,4	1,3
Maurice	3,8	3,5	-12,2	8,9	-5,4	3,0	3,7	3,4	-12,2	8,9	-5,4	3,0
Mozambique	3,4	2,2	1,4	4,2	-0,8	-0,5	0,7	-0,5	-1,3	1,5	-0,8	-0,5
Namibie	0,7	-1,1	-6,0	3,6	-3,5	0,4	-1,2	-3,0	-7,8	1,6	-3,5	0,4
Niger	7,0	5,5	0,5	6,9	-0,4	-1,2	3,0	1,6	-3,2	3,0	-0,4	-1,2
Nigéria	1,9	2,2	-5,4	2,6	-2,0	0,3	-0,7	-0,4	-7,8	0,1	-1,9	0,3
Ouganda	6,3	4,5	1,8	2,6	-1,7	-1,6	3,2	1,9	-1,6	-0,4	-1,6	-1,6
République centrafricaine	3,8	3,0	-1,0	3,0	-2,0	-1,0	2,3	1,3	-2,7	1,1	-2,0	-1,0
Rwanda	8,6	9,4	2,0	6,3	-1,5	-0,3	5,9	6,8	-0,1	3,9	-1,3	-0,3
Sao Tomé-et-Principe	3,0	1,3	-6,5	3,0	-0,5	-2,5	0,6	-0,6	-8,6	0,7	-0,5	-2,4
Sénégal	6,4	5,3	1,3	4,0	-1,7	-1,5	3,4	2,4	-1,5	1,1	-1,6	-1,5
Seychelles	3,8	3,9	-13,8	4,2	-2,9	-3,9	2,6	2,9	-14,5	3,3	-2,9	-3,8
Sierra Leone	3,5	5,1	-3,1	2,7	-0,8	-1,3	1,3	2,9	-5,1	0,6	-0,8	-1,3
Soudan du Sud	-1,1	11,3	4,7	-1,0	-0,2	-4,2	-4,1	7,9	1,6	-4,0	-0,2	-4,1
Tanzanie	7,0	6,3	1,9	3,6	-0,1	-0,9	3,8	3,2	-1,0	0,6	-0,1	-0,9
Tchad	2,3	3,0	-0,8	6,2	-0,7	0,1	-0,7	-0,1	-3,7	3,1	-0,7	0,1
Togo	4,9	5,3	1,0	4,0	0,0	0,0	2,3	2,7	-1,5	1,4	0,0	0,0
Zambie	4,0	1,5	-5,1	0,6	-1,6	-1,8	0,9	-1,5	-7,9	-2,4	-1,5	-1,7
Zimbabwe <sup>2</sup>	3,5	-6,5	-10,4	4,2	-3,0	1,6	2,0	-8,2	-12,1	2,1	-2,9	1,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>-3,2</b>	<b>3,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>-5,4</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,6</b>
Médiane	3,8	3,9	-1,5	4,0	-1,5	-0,5	2,0	1,9	-4,0	1,5	-1,4	-0,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,8	4,5	-0,6	3,8	-1,3	-1,1	2,2	1,9	-3,1	1,3	-1,3	-1,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>2,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-7,3</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>0,0</b>
Hors Nigéria	-0,2	1,1	-3,4	2,9	-2,2	-0,5	-3,0	-1,6	-6,0	0,1	-2,1	-0,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>	<b>-2,2</b>	<b>3,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>-4,3</b>	<b>1,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>
Hors Afrique du Sud	6,0	5,3	0,0	4,0	-1,1	-1,2	3,5	2,7	-2,4	1,6	-1,1	-1,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>-4,7</b>	<b>3,5</b>	<b>-1,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>-6,8</b>	<b>1,3</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,6	3,5	-1,9	4,3	-1,6	-0,8	1,2	1,1	-4,2	2,0	-1,5	-0,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,0</b>	<b>5,7</b>	<b>0,7</b>	<b>3,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,4</b>	<b>3,3</b>	<b>2,8</b>	<b>-1,9</b>	<b>0,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	6,7	6,6	1,5	2,9	-1,1	-1,9	4,1	3,7	-1,0	0,4	-1,0	-1,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>4,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>-3,4</b>	<b>1,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,0</b>
Zone franc CFA	4,4	4,6	-0,4	4,7	-1,5	-1,2	1,6	1,8	-3,1	1,9	-1,4	-1,1
CEMAC	0,8	1,9	-3,7	3,0	-2,1	-1,0	-1,7	-0,5	-6,0	0,5	-2,0	-1,0
UEMOA	6,4	6,1	1,3	5,6	-1,2	-1,3	3,5	3,2	-1,5	2,6	-1,1	-1,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	6,0	5,2	-0,8	2,7	-1,4	-1,9	3,7	2,6	-3,0	0,4	-1,3	-1,7
CAE-5	6,6	5,7	1,0	3,7	-0,9	-1,4	3,7	2,9	-1,7	1,0	-0,8	-1,2
CEDEAO	3,4	3,6	-2,9	3,8	-1,5	-0,2	0,8	0,9	-5,4	1,2	-1,5	-0,2
Union douanière d'Afrique australe	1,0	0,3	-7,9	3,7	-2,3	-0,4	-0,5	-1,2	-9,3	2,1	-2,3	-0,4
SADC	2,1	1,3	-5,3	3,6	-1,9	-0,3	0,0	-0,8	-7,2	1,5	-1,8	-0,3

Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Note : Les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

<sup>1</sup>Données de l'exercice budgétaire.<sup>2</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS, qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.